2 juin 1933

Monsieur le Conservateur du Musée cantonal des Beaux-Arts de Lausanne, Monsieur Emile Bonjour, Lausanne.

Monsieur,

En possession de votre lettre du 1er juin nous nous permettons de vous informer que les sept toiles d'Abraham Hermanjat appartenant à la fondation Gottfried Keller et les deux qui sont déposées dans votre Musée ont été assurées contre le vol et le danger de transport à partir du moment qu'elles ont quitté le Palais de Rumine; ils le seront également pour le retour de Zurich à Lausanne et seront incluses pendant leur séjour à Zurich dans nos assurances contre le vol, l'incendie et la fraude.

Veuillez agréer, Monsieur, avec mes remerciements les plus affectueux pour votre amabilité personnelle et l'aide que vous avez accordée au Kunsthaus pour son exposition Hermanjat, l'expression de mes sentiments les plus distingués

Directeur du Kunsthaus
(Musée des Beaux-Arts de Zurich

Frau Dr. Dübi-Müller, Schanzmühle, Solothurn.

frankiert und versichert

in Kiste JM 703, 2 Gemälde von Juan Gris:
Le pierrot, Femme dans un fauteuil
4 Gemälde von Fernand Léger:
Peinture murale, Figure aux fleurs,
La lecture, Femme devant la fenêtre
aus dem Besitz von Herrn Josef Müller

Sp.Z.1962

6. Juni 1933